



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Conseils de prud'hommes

Question écrite n° 11457

Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de M. le ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, sur les conditions de fonctionnement du conseil des prud'hommes de Bobigny. En effet, pour l'année 1992, 4 468 affaires ont été traitées, et, depuis le début de l'année 1993, le nombre de conseillers a été porté à 170. Toutefois, les moyens attribués à ce tribunal sont largement insuffisants, eu égard aux besoins, 50 p. 100 des postes de greffiers en chef sont vacants, 70 p. 100 des postes de greffiers sont vacants ; ces faits ont eu pour conséquence pour trois mois de l'année 1993, c'est-à-dire avril, mai, juin, le report de plus de la moitié des audiences, et le délai de jugement a été porté de quatre mois en janvier à dix-huit en fin d'année. Devant une telle situation qui entrave le fonctionnement matériel du tribunal, et qui est aussi contraire au bon fonctionnement de la justice, elle lui demande de prendre toutes les mesures nécessaires pour nommer les fonctionnaires sur les postes déjà créés.

Texte de la réponse

La situation du conseil de prud'hommes de Bobigny est suivie avec une particulière attention par la chancellerie. L'effectif budgétaire de cette juridiction se compose de 29 agents, soit 4 greffiers en chef, 10 greffiers et 15 fonctionnaires de catégorie C (dont 1 agent de service). Aucun poste de catégorie A n'est vacant ; 1 poste de catégorie B reste vacant ainsi qu'un poste de catégorie C. Le poste de catégorie C vacant a été offert au concours régionalisé de recrutement d'agents administratifs organisé au bénéfice de la cour d'appel de Paris et sera donc prochainement pourvu. Le poste de greffier restant vacant sera proposé à la commission administrative paritaire de mouvement qui se réunira à la fin du deuxième trimestre 1994. Dans l'hypothèse où ce poste demeurerait vacant, il sera offert à la prochaine promotion de greffier issue de l'École nationale des greffes. L'état des effectifs actuel et les perspectives proches de comblement des faibles vacances d'emplois existant à ce jour doivent permettre à cette juridiction de connaître un fonctionnement normal.

Données clés

Auteur : [Mme Jacquaint Muguette](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11457

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 1994, page 854

Réponse publiée le : 30 mai 1994, page 2752